

maxit Group

## Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

## 1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Identification de la substance ou de la préparation

Nom du produit Eurolan Color C

Numéro de la fiche technique de sécurité: 49PD10350/3

Emploi de la substance / de la préparation Chimie de la construction

#### Producteur/fournisseur:

maxit France s.a.s 4 rue de Mulhouse Boîte Postale 27 F-68180 Horbourg-Wihr Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80 Télécopie ++33(0)3 89 20 10 92

### Renseignements en cas d'urgence :

maxit France s.a.s

Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80

## 2 Composition/informations sur les composants

## Caractérisation chimique

**Description:** 

Dispersion de résine synthétique en phase aqueuse à base d'acrylate polystyrénique.

Composants dangereux : néant

## 3 Identification des dangers

Principaux dangers: Néant.

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement: néant Système de classification :

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

## **4 Premiers secours**

#### Remarques générales:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Eloigner sans retard la personne accidentée de la zone dangereuse. En cas d'indisposition du patient, consulter un médicin et lue présenter cette fiche technique.

après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

#### après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

## après contact avec les yeux :

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent,

## consulter un médecin. après ingestion :

Rincer la bouche et boire ensuite abondamment

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

(suite page 2)

Page: 1/6



#### maxit Group

## Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Eurolan Color C

Indications destinées au médecin : néant

(suite de la page 1)

Page: 2/6

#### 5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

Dangers particuliers dus à la substance, à ses produits de

combustion ou aux gaz dégagés:

Après évaporation de l'eau, risque de formation de gaz toxiques dans certaines circonstances, par

Monoxyde de carbone (CO)

Equipement spécial de sécurité : Use methods suitable to surrounding conditions.

**Autres indications:** 

Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer

dans les canalisations.

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à

l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux

directives administratives.

## 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

#### Les précautions individuelles:

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Veiller à une aération suffisante.

#### Mesures pour la protection de l'environnement :

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

En cas de pénétration dans le sol, avertir les autorités compétentes.

## Méthodes de nettoyage/récupération :

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

## Indications supplémentaires:

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

## 7 Manipulation et stockage

## Manipulation:

### Précautions à prendre pour la manipulation:

Tenir les récipients hermétiquement fermés.

Conserver au frais et au sec dans des fûts très bien fermés.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

### Stockage:

### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Ne conserver que dans le fût, non ouvert, d'origine.

Indications concernant le stockage commun : Ne pas stocker avec les aliments.

#### Autres indications sur les conditions de stockage :

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil

Protéger contre le gel.

Température de stockage recommandée : 5-30°C.

(suite page 3)



## Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Page : 3/6

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Eurolan Color C

(suite de la page 2)

### 8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

## Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :

Sans autre indication, voir point 7.

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

No CAS Désignation de la substance % Type Valeur Unité

1317-65-3 FILLER CALCAIRE

VME () 10 mg/m<sup>3</sup>

#### Remarques supplémentaires:

La TRGS 900 (Liste Mak) en vigueure a servi de base lors de l'élaboration ou du remaniement de cette fiche technique de sécurité.

### Equipement de protection individuel :

#### Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la

nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Au travail, ne pas manger ni boire

#### **Protection respiratoire:**

N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne

ventilation.

## Protection des mains :

Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

#### Matériau des gants

Gants en caoutchouc

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Protection des yeux : Lunettes de protection.

Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs.

## 9 Propriétés physiques et chimiques

Indications générales.	
Forme : Couleur : Odeur :	Visqueuse blanc caractéristique
Changement d'état Point de fusion : Point d'ébullition :	non déterminé non déterminé
Point d'inflammation:	non applicable
Température d'inflammation :	non applicable
Température de décomposition	: non déterminé

(suite page 4)



maxit Group

## Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Eurolan Color C

(suite de la page 3)

Page: 4/6

		(suite de la page 3)	
Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.		
Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif.		
Pression de vapeur :	Non déterminé.		
Densité à 20°C:	1,311 g/cm3 (DIN 51757)		
Masse volumique:	Non applicable.		
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :	entièrement miscible		
valeur du pH:	non déterminé		
Viscosité : dynamique à 23°C: cinématique :	280 mPas (DIN 53019) Non déterminé.		
Test de séparation des solvants Teneur en solvants:			
Solvants organiques:	0,6 %		

## 10 Stabilité et réactivité

#### Décomposition thermique / Conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue

Produits de décomposition dangereux : Pas de produits de décomposition dangereux connus

## 11 Informations toxicologiques

#### Toxicité aiguë:

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

Com	posant	Туре	Valeur	Espèce		
1317	1317-65-3 FILLER CALCAIRE					
Oral	LD50 > 5000 mg/kg	(rat)				
Pign	Pigmentmischung					
Oral	Oral LD50 > 5000 mg/kg (rat)					

# Effet primaire d'iritation : de la peau : Pas d'effet d'irritation.

des yeux : Provoque une légère irritation

Sensibilisation : Aucun effet de sensibilisation connu. Indications toxicologiques complémentaires :

En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé

selon notre expérience et les informations dont nous disposons. Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le

produit n'est soumis à aucune obligation de marquage.

## 12 Informations écologiques

#### Indications sur l'élimination (persistance et dégradabilité) :

La partie organique du produit est biodégradable.

(suite page 5)



## Fiche technique de sécurité

Page : 5/6

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

## Nom du produit Eurolan Color C

(suite de la page 4)

Effets écotoxiques :

Remarque: Le produit renferme des substances qui provoquent de fortes turbidités dans les eaux.

Indications générales :

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou

les canalisations.

## 13 Considérations relatives à l'élimination

#### Produit:

#### Recommandation:

Doit être acheminé vers une décharge autorisée pour déchets toxiques après traitement préalable, conformément aux prescriptions sur les déchets toxiques.

#### Code déchet :

57303

Bez.: Kunststoffdispersionen oder -emulsionen

Entsorgungshinweise:

Chemisch-physikalische Behandlung

Sonderabfallverbrennung

#### Emballages non nettoyés:

#### **Recommandation:**

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Produit de nettoyage recommandé : Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

## 14 Informations relatives au transport

Transport par terre ADR/RID et GGVS/GGVE (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :

Classe ADR/RID-GGVS/E (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train):

Transport maritime IMDG/GGVSee ((ordonnance sur le transport de produits dangereux

Classe IMDG/GGVmer :

Marine Pollutant: Non

Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR :

Classe ICAO/IATA:

## Indications complémentaires de transport :

Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.

## 15 Informations réglementaires

#### Marquage selon les directives CEE :

Le produit n'est pas tenu d'être identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la Réglementation sur les Produits dangereux

(suite page 6)



## Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Page : 6/6

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

### Nom du produit Eurolan Color C

(suite de la page 5)

Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques

## **16 Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Service établissant la fiche technique de sécurité: Département sécurité du produit

Contact: Monsieur Gilles Weber, Téléphone: ++33(0)3 89 20 10 93

\* Données modifiées par rapport à la version précédente

F-